

Cote du document: EB 2020/131(R)/INF.3
Date: 23 novembre 2020
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

Mémorandum d'accord avec le World Food Law Institute

Note à l'intention des représentants au Conseil d'administration

Responsables:

Questions techniques:

Ronald Thomas Hartman
Directeur
Division de l'engagement, des partenariats
et de la mobilisation des ressources
à l'échelle mondiale
téléphone: +39 06 5459 2610
courriel: r.hartman@ifad.org

Katherine Meighan
Conseillère juridique
téléphone: +39 06 5459 2496
courriel: k.meighan@ifad.org

Transmission des documents:

Deirdre Mc Grenra
Cheffe
Gouvernance institutionnelle et
relations avec les États
membres
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: gb@ifad.org

Conseil d'administration — Cent trente et unième session
Rome, 7-9 décembre 2020

Pour: **Information**

Mémoire d'accord avec le World Food Law Institute

1. À sa cent vingt-neuvième session en avril 2020, le Conseil d'administration a autorisé le Président à négocier et à conclure un mémoire d'accord avec le World Food Law Institute afin d'établir un cadre de coopération mutuellement bénéfique, destiné à faciliter la collaboration dans des domaines d'intérêt commun, en particulier le droit et les politiques en matière d'alimentation sur le plan mondial et le développement du droit de l'alimentation.
2. Le mémoire d'accord a été signé le 26 mai 2020 à Rome et le 10 septembre 2020 à Washington. Un exemplaire numérisé de ce mémoire est joint au présent document à titre d'information.



**MEMORANDUM OF UNDERSTANDING
BETWEEN
THE WORLD FOOD LAW INSTITUTE
AND
THE INTERNATIONAL FUND FOR AGRICULTURAL DEVELOPMENT**

MEMORANDUM OF UNDERSTANDING

This Memorandum of Understanding (hereinafter the "Memorandum") is entered into by and between the World Food Law Institute ("WFLI") and the International Fund for Agricultural Development ("IFAD") (each a "Party"; together the "Parties").

WHEREAS WFLI is a non-profit corporation, established under the laws of the District of Columbia, United States of America and housed at the Howard University School of Law, whose mandate is to apply an interdisciplinary approach to discussions and research that promotes an understanding of current global food law and policy issues. The programmes of WFLI bring together experts from the public and private sectors, the diplomatic community and academia in round tables, lectures and the annual symposium, among other activities.

WHEREAS IFAD is a specialized agency of the United Nations and an international financial institution, established by an international agreement (i.e. the Agreement Establishing IFAD) with the objective of mobilizing additional resources to be made available on concessional terms for agricultural development in developing Member States. In fulfilling this objective, IFAD shall provide financing primarily for projects and programmes specifically designed to introduce, expand or improve food production systems and to strengthen related policies and institutions within the framework of national priorities and strategies.

THE PARTIES TO THIS MEMORANDUM:

CONSIDERING the common interest of the Parties in promoting, according to their respective mandates, agricultural development and food security in developing countries;

CONSIDERING the commitment of each Party to support the achievement of the Sustainable Development Goals of the 2030 Agenda; and each of their joint work with the Food and Agriculture Organization of the United Nations ("FAO") to the same end;

NOTING the enhanced collaboration among the Rome-based Agencies ("RBAs") in IFAD's proposed work alongside FAO and WFLI, as well as the opportunities for future collaboration with other partners such as FAO in the pursuit of common priorities and objectives;

RECOGNIZING the benefits of cooperation between them, as may be consistent with their respective policies and rules, for achieving their shared objectives; and

DETERMINED to establish a strategic and operational cooperation to best serve their common objectives;

HAVE REACHED THE FOLLOWING UNDERSTANDING:**SECTION 1****PURPOSE**

- 1.1. The purpose of this Memorandum is to establish a mutually beneficial framework for cooperation between the Parties, with a view to facilitating collaboration in common areas of interest particularly food policy concerning global food law and policy, and food law development.

SECTION 2**AREAS OF COOPERATION**

- 2.1 In accordance with their respective mandates, policies and rules, the Parties will seek opportunities for collaboration in a number of areas, including but not limited to, the organization of events and initiatives aimed at promoting information and knowledge sharing.
- 2.2 In particular, IFAD will support the organization of WFLI events, such as lectures, round tables and symposia, by among other things:
 - a) assisting in identifying speakers from IFAD, international financial institutions (IFIs), United Nations agencies, international development cooperation and elsewhere to participate in WFLI events, such as the lectures held in Washington, D.C. and in Rome in 2019 related to global food insecurity and legal innovations to tackle SDG 2, which highlighted the findings of the recent *2019 State of Food Security and Nutrition in the World* report;
 - b) recommending relevant subject matter and legal experts from the international development community as speakers and participants;
 - c) reviewing and advising on the annual theme anchoring WFLI events. The topic for the year 2020 is food loss and waste; and,
 - d) with WFLI, joining FAO, the World Bank, and academic, domestic and international, public and private sector experts in applying an interdisciplinary approach to discussions and research on current global food law and policy issues.
- 2.3 The Parties will promote the events through their respective corporate channels. Any related outreach to the media would be jointly agreed in advance.

SECTION 3

CONSULTATION

- 3.1. The Parties will keep each other informed and, whenever necessary, consult each other on matters of mutual interest, which in their opinion, are likely to enhance their collaboration.

SECTION 4

EXCHANGE OF INFORMATION

- 4.1. The Parties hereto will exchange relevant information and data on matters of common interest and collaborate in the collection, analysis and diffusion of such information and data, subject to their respective policies and procedures relating to disclosure of information.
- 4.2. The Parties may disclose to the general public this MOU and information related to this MOU in accordance with their respective policies. However, the Parties agree that no documents or information exchanged between the Parties in the course of the implementation of this MOU will be disclosed to third parties by the Party receiving such documents or information without prior written consent of the other Party.

SECTION 5

USE OF NAME AND EMBLEM, FORM OF ACKNOWLEDGEMENT

- 5.1. Neither Party shall use the name or emblem of the other Party, or any abbreviation thereof, in connection with its business or for public dissemination without the prior expressly written approval of the other Party in each case.
- 5.2. The Parties will first consult with each other concerning the manner and form of any publicity or acknowledgement of the other Party's support regarding any activities undertaken pursuant to this MOU.

SECTION 6

INTELLECTUAL PROPERTY

- 6.1. The Parties will agree in writing on the ownership of any intellectual property rights that may arise in any work or product that may result from the collaborative activities undertaken under this Memorandum.

SECTION 7

GENERAL PROVISIONS

- 7.1. This Memorandum reflects the views and intentions of the Parties to cooperate on a non-exclusive basis, expressed in good faith, but without the creation of any binding obligation or the incurrence of any liability on the part of any of them.
- 7.2. It is understood and agreed that nothing in this Memorandum: (a) will constitute, or be construed as an offer, promise or undertaking by the Parties to finance all or in part any activity identified in or pursuant to this Memorandum; (b) shall be construed to create a joint venture, partnership, agency relationship, employment relationship, or any other relationship that may result in vicarious liability between or among the Parties; (c) shall be construed to create any commitment on the part of either Party to give preferred treatment to the other Party in any matter contemplated under this Memorandum.
- 7.3. Any activity that may be identified by the Parties under this Memorandum will, as appropriate, be subject to separate supplementary arrangements or agreements to be concluded between the Parties on a case-by-case basis which will detail the specific form and content of the activities, address the obligations and liabilities of each Party in relation to those activities and the terms and conditions applicable thereto.
- 7.4. Any differences arising out of, or in connection with, the interpretation or application of any provision contained in this Memorandum will be resolved amicably through consultations between the Parties.
- 7.5. Nothing in this Memorandum, or relating thereto, shall be construed as constituting a waiver, renunciation or other modification of any of the rights, privileges, immunities and exemptions enjoyed by IFAD under the Agreement Establishing IFAD, the Convention on the Privileges and Immunities of the Specialized Agencies of the United Nations, and under any other document, international treaty or convention, or international customary law.

SECTION 8

COMMUNICATIONS AND COORDINATION

- 8.1. Each Party will designate an official (hereinafter referred to as "Official") who will be responsible for conducting relations under this Memorandum on its behalf. For the said purpose and until further notice, WFLI will be represented by

Professor Marsha Echols. Until further notice, IFAD designates as its Official for the above-mentioned purpose, Ms Katherine Meighan, General Counsel.

- 8.2. Any notice or other communication to be given or made under this Memorandum will be addressed and sent to the attention of the Officials at the addresses below or such other address as either Party designates by notice to the other Party:

For WFLI:

World Food Law Institute
3286 M Street, N.W.
Washington, D.C. 20007 United States

E-mail: howardprofessor@gmail.com

For IFAD:

Office of the General Counsel
International Fund for Agricultural Development
Via Paolo di Dono, 44
00142 Rome
Italy

E-Mail: k.meighan@ifad.org

SECTION 9

EFFECTIVENESS, DURATION, TERMINATION AND AMENDMENT

- 9.1. This Memorandum shall become effective upon signature thereof by the Parties, following the approval by the IFAD Executive Board.
- 9.2. It will have a duration of five (5) years. Such period may be extended by mutual written consent of the Parties three months prior to the expiration of the Memorandum.
- 9.3. The Memorandum may be terminated by either Party by giving at least ninety (90) days' advance written notice to the other Party. Any termination of this Memorandum shall be without prejudice to the orderly completion of any ongoing cooperation activity and any other rights or obligations of the Parties under any legal instrument executed pursuant to this Memorandum.
- 9.4. The Parties to this Memorandum shall consult each other on any amendment required regarding the terms of this Memorandum. Any such amendment shall be made in writing and shall become effective after signature by both Parties.

IN WITNESS WHEREOF, WFLI and IFAD, each acting through its duly authorized representative have executed this Memorandum in duplicate, in the English language.

WORLD FOOD LAW INSTITUTE

**INTERNATIONAL FUND FOR
AGRICULTURAL DEVELOPMENT**


Marsha Echols
Director


Gilbert F. Houngbo
President

Date: 16 September 2020

Date: 26 May 2020

Place: Washington, DC

Place: Rome, Italy



Investir dans les populations rurales

**MÉMORANDUM D'ACCORD
ENTRE
LE WORLD FOOD LAW INSTITUTE
ET
LE FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE**

MÉMORANDUM D'ACCORD

Le présent Mémoire d'accord (ci-après "le Mémoire") est conclu entre le World Food Law Institute ("WFLI") et le Fonds international de développement agricole ("FIDA") (désignés individuellement par "une Partie" et collectivement par "les Parties").

ATTENDU QUE le WFLI est un organisme à but non lucratif régi par les lois du district de Columbia (États-Unis d'Amérique) et sis à la faculté de droit de la Howard University dont le mandat est de favoriser une meilleure compréhension des questions actuelles relatives au droit et aux politiques en matière d'alimentation sur le plan mondial en intégrant une approche interdisciplinaire aux concertations et travaux de recherche à ce sujet. Les programmes du WFLI réunissent des spécialistes des secteurs public et privé ainsi que des milieux diplomatique et universitaire dans des tables rondes, conférences et un symposium annuel.

ATTENDU QUE le FIDA est un organisme spécialisé des Nations Unies et une institution financière internationale, créé par un accord international (l'Accord portant création du Fonds international de développement agricole), dont l'objectif est de mobiliser et de fournir à des conditions de faveur des ressources supplémentaires destinées au développement agricole de ses États membres en développement. Le FIDA, pour accomplir sa mission, finance principalement des projets et programmes spécifiquement destinés à mettre en place, développer ou améliorer les systèmes de production alimentaire et à renforcer les politiques et institutions s'y rapportant, dans le cadre des stratégies et priorités nationales.

LES PARTIES AU PRÉSENT MÉMORANDUM:

CONSIDÉRANT l'intérêt commun des Parties à promouvoir, conformément à leurs mandats respectifs, le développement agricole et la sécurité alimentaire dans les pays en développement;

CONSIDÉRANT l'engagement de chaque Partie à soutenir la réalisation des objectifs de développement durable énoncés dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, et leur action conjointe avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aux mêmes fins;

PRENANT ACTE de la collaboration renforcée entre les organismes ayant leur siège à Rome dans le cadre des travaux que le FIDA propose de mener aux côtés de la FAO et du WFLI ainsi que des possibilités de collaboration future avec d'autres partenaires comme la FAO aux fins de la concrétisation de leurs priorités et objectifs communs;

RECONNAISSANT les avantages d'une coopération entre elles, selon ce qui sera compatible avec leurs politiques et règles respectives, pour atteindre leurs objectifs communs;

DÉTERMINÉES à mettre en place une coopération stratégique et opérationnelle pour servir au mieux leurs objectifs communs;

SONT CONVENUES DE CE QUI SUIT:

ARTICLE PREMIER

OBJET

1.1. Le présent Mémoire a pour objet de mettre en place un cadre de coopération mutuellement bénéfique entre les Parties, destiné à faciliter la collaboration dans les domaines d'intérêt commun, en particulier pour ce qui a trait au droit et aux politiques en matière d'alimentation sur le plan mondial ainsi qu'au développement du droit de l'alimentation.

ARTICLE 2

DOMAINES DE COOPÉRATION

2.1 Conformément à leurs mandats, politiques et règles respectifs, les Parties rechercheront des possibilités de collaboration dans nombre de domaines, y compris mais pas exclusivement l'organisation de manifestations et d'initiatives visant à promouvoir l'information et la mise en commun des savoirs.

2.2 Le FIDA appuiera en particulier l'organisation des manifestations du WFLI, notamment des conférences, tables rondes et symposiums, par les moyens suivants:

- a) en aidant à sélectionner des intervenants du FIDA, d'institutions financières internationales, d'organismes des Nations Unies, d'organismes de coopération internationale pour le développement et d'autres entités pour participer aux manifestations du WFLI, comme les conférences qui se sont tenues à Washington et à Rome en 2019 au sujet de l'insécurité alimentaire dans le monde et des innovations juridiques visant à atteindre l'objectif de développement durable 2, à l'occasion desquelles les conclusions du récent rapport sur *L'état de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2019* ont été mises en avant;

- b) en recommandant des spécialistes des sujets abordés et des spécialistes juridiques issus de la communauté internationale du développement pour intervenir et participer à de telles manifestations;
 - c) en examinant le thème annuel du WFLI et en offrant des conseils au sujet des manifestations axées autour de ce thème. L'année 2020 sera consacrée aux pertes et au gaspillage alimentaires;
 - d) avec le WFLI, en s'associant à la FAO, à la Banque mondiale ainsi qu'à des spécialistes nationaux ou internationaux du milieu universitaire et des secteurs public et privé pour intégrer une approche interdisciplinaire aux concertations et aux travaux de recherche menés au sujet des questions actuelles relatives au droit et aux politiques en matière d'alimentation sur le plan mondial.
- 2.3 Les Parties feront la promotion de ces manifestations selon leurs voies habituelles. Toute communication aux médias devra faire l'objet d'un accord conjoint préalable.

ARTICLE 3

CONSULTATION

- 3.1. Les Parties se tiendront mutuellement informées et, chaque fois que nécessaire, se consulteront sur les questions d'intérêt mutuel qui, à leur avis, pourraient améliorer leur collaboration.

ARTICLE 4

ÉCHANGE D'INFORMATIONS

- 4.1. Les Parties au présent Mémoire d'échange d'informations et des données pertinentes sur les questions d'intérêt commun et collaboreront à la collecte, à l'analyse et à la diffusion de ces informations et données, sous réserve de leurs politiques et procédures respectives concernant la divulgation des informations.
- 4.2. Les Parties peuvent publier le présent Mémoire d'échange d'informations et les informations y relatives conformément à leurs politiques respectives. Toutefois, elles conviennent qu'aucun document ou information échangé entre elles dans le cadre de la mise en œuvre du présent Mémoire d'échange d'informations ne devra être divulgué à des tiers par la Partie ayant reçu le document ou l'information en question sans l'accord préalable de l'autre Partie, notifié par écrit.

ARTICLE 5

UTILISATION DES NOMS ET EMBLÈMES, ET MODALITÉS DE RECONNAISSANCE

- 5.1. Aucune des deux Parties ne pourra utiliser le nom ou l'emblème de l'autre Partie, ni l'abréviation de son nom, dans le cadre de ses opérations ou à des fins de diffusion au public, sans en avoir à chaque fois obtenu l'accord préalable exprès de l'autre Partie, notifié par écrit.
- 5.2. Les Parties se consulteront d'abord mutuellement quant aux modalités de toute promotion ou reconnaissance de l'appui de l'autre Partie pour toute activité menée au titre du présent Mémoire.

ARTICLE 6

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

- 6.1. Les droits de propriété intellectuelle qui résulteraient de produits ou travaux entrepris dans le cadre des activités de collaboration visées par le présent Mémoire feront l'objet d'un accord écrit entre les Parties.

ARTICLE 7

DISPOSITIONS GÉNÉRALES

- 7.1. Le présent Mémoire concrétise la volonté des deux Parties de coopérer à titre non exclusif, exprimée de bonne foi mais sans obligation juridique ni engagement de l'une vis-à-vis de l'autre.
- 7.2. Il est entendu et convenu qu'aucune disposition du présent Mémoire: a) ne saurait constituer constituant une offre, une promesse ou un engagement des Parties en vue du financement de tout ou partie des activités mentionnées dans le présent Mémoire ou en résultant, ou être interprétée comme telle; b) ne saurait être interprétée comme créant une coentreprise, un partenariat, une relation de mandat ou d'emploi, ou tout autre rapport susceptible d'entraîner une responsabilité du fait d'autrui entre les Parties; c) ne saurait être interprétée comme créant un engagement de l'une des deux Parties à accorder un traitement privilégié à l'autre Partie pour toute question visée dans le présent Mémoire.
- 7.3. Toute activité à entreprendre en vertu du présent Mémoire fera l'objet, selon que de besoin, d'arrangements ou d'accords distincts, qui seront conclus entre les Parties au cas par cas, qui préciseront la forme et la teneur particulières des

activités et définiront les obligations et les responsabilités de chaque Partie par rapport à ces activités, ainsi qu'aux modalités et conditions qui leur seront applicables.

- 7.4. Tout différend découlant de, ou se rapportant à, l'interprétation ou l'application d'une quelconque disposition du présent Mémoire d'accord sera résolu à l'amiable par voie de consultations entre les Parties.
- 7.5. Aucune disposition du présent Mémoire d'accord, ou s'y rapportant, ne peut être interprétée comme constituant un abandon, une renonciation ou autre modification d'aucun des droits, privilèges, immunités et exonérations dont jouit le FIDA en vertu de l'Accord portant création du FIDA, de la Convention sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées des Nations Unies et de tout autre document, traité international ou convention internationale, ou en vertu du droit international coutumier.

ARTICLE 8

COMMUNICATION ET COORDINATION

- 8.1. Chaque Partie désignera un responsable (ci-après "le Responsable") auquel incombera la charge de conduire au nom de cette Partie les relations en vertu du présent Mémoire d'accord. Pour ce faire, et jusqu'à nouvel ordre, le WFLI sera représenté par Marsha Echols. Jusqu'à nouvel ordre, le FIDA sera représenté, aux fins susmentionnées, par Katherine Meighan, Conseillère juridique.
- 8.2. Toute notification ou autre communication à donner ou à faire en vertu du présent Mémoire d'accord sera adressée et envoyée à l'attention des Responsables aux adresses ci-dessous, ou à telle autre adresse qu'une Partie désignerait à l'autre:

Pour le WFLI:

World Food Law Institute
3286 M Street, N.W.
Washington, D.C. 20007 États-Unis d'Amérique
Courriel: howardprofessor@gmail.com

Pour le FIDA:

Bureau du Conseil juridique
Fonds international de développement agricole
44, Via Paolo di Dono
00142 Rome
Italie
Courriel: k.meighan@ifad.org

ARTICLE 9

ENTRÉE EN VIGUEUR, DURÉE, DÉNONCIATION ET MODIFICATION

- 9.1. Une fois approuvé par le Conseil d'administration du FIDA, le présent Mémoire entre en vigueur à la date de sa signature par les Parties.
- 9.2. Sa durée est de cinq (5) ans. Celle-ci peut être prolongée par accord mutuel écrit des Parties conclu dans un délai de trois mois avant l'expiration du Mémoire.
- 9.3. Chaque Partie peut, sous réserve d'un préavis écrit d'au moins quatre-vingt-dix (90) jours notifié à l'autre Partie, résilier le présent Mémoire. Toute résiliation du présent Mémoire s'applique sans préjudice de l'achèvement en bonne et due forme de toute activité de coopération en cours et tout autre droit ou obligation des Parties en vertu de tout instrument légal signé conformément au présent Mémoire.
- 9.4. Les Parties au présent Mémoire se consultent mutuellement sur toute modification nécessaire quant à ses conditions. Toute modification fera l'objet d'un écrit et entrera en vigueur après sa signature par les deux Parties.

EN FOI DE QUOI, le WFLI et le FIDA, agissant chacun par l'intermédiaire de son représentant dûment autorisé, ont signé le présent Mémoire d'accord établi en langue anglaise en deux copies.

WORLD FOOD LAW INSTITUTE

**FONDS INTERNATIONAL DE
DEVELOPPEMENT AGRICOLE**

Nom:
Titre:

Nom:
Titre:

Date: _____

Date: _____

Lieu: _____

Lieu: _____